

Il existe aussi une liaison terrestre entre Ho Chi Minh-Ville et le Cambodge, mais il faut se procurer une autorisation spéciale pour l'emprunter. Pour obtenir plus de renseignements, il est conseillé de s'adresser à une ambassade ou à un consulat du Cambodge.

25.4 Heures d'ouverture

La journée de travail des fonctionnaires cambodgiens est assez courte : de 8 h 30 à 11 h le matin et de 14 h 30 à 16 h 30 en après-midi. Il est donc rare que l'on puisse prendre plus de deux ou trois rendez-vous par jour.

25.5 Jours fériés

7 janvier	Fête nationale du Cambodge, où l'on célèbre le renversement du régime khmer rouge par le Viet Nam en 1979
18 février	Anniversaire de la signature du traité d'amitié entre le Cambodge et le Viet Nam, en 1979
17 avril	Fête de la Victoire, où l'on commémore la chute du gouvernement de Lon Nol en 1975
1 ^{er} mai	Fête internationale des travailleurs
9 mai	Journée du génocide, commémoration des atrocités ayant marqué, entre 1975 et 1978, le régime des Khmers rouges
19 juin	Anniversaire de la fondation des Forces armées révolutionnaires du Cambodge en 1951
28 juin	Anniversaire de la fondation du Parti du peuple cambodgien en 1951
2 décembre	Anniversaire de la fondation du Front uni de salut national du Kampuchéa en 1978

25.6 Monnaie

La monnaie nationale du Cambodge est le riel, mais on y accepte aussi généralement le dollar américain et le baht thaïlandais. On conseille aux voyageurs de se munir de dollars américains en petites coupures, dont ils pourront se servir au lieu de riels. Un dollar américain vaut environ 850 riels.

25.7 Cartes de crédit

On ne peut utiliser ni cartes de crédit, ni chèques de voyage au Cambodge; il faut donc emporter avec soi des dollars américains.

25.8 Communications

Les grands hôtels offrent les services internationaux de téléphonie, de télécopie et de télex.